

## Document d'aide à l'organisation d'une Phase Finale du Championnat Régional « Jeunes »

- M13 F « ARGENT » : dimanche 26 mai 2024
- M13 M « ARGENT » : dimanche 26 mai 2024
  
- M15 F « OR » : samedi 18 et dimanche 19 mai 2024
- M15 M « OR » : samedi 18 et dimanche 19 mai 2024
  
- M15 F « ARGENT » : dimanche 16 juin 2024
- M15 M « ARGENT » : dimanche 16 juin 2024

### Mot du Président



Votre club peut trouver dans l'organisation d'une phase finale de championnat un outil de valorisation auprès de ses parties prenantes.

Si une telle organisation peut fédérer les jeunes joueurs, elle permet d'en faire un événement destiné à rassembler: les dirigeants, les bénévoles, les entraîneurs, les parents, les joueurs de toutes catégories, les collectivités locales, les écoles, les collèges, les lycées, les partenaires privés...

Si votre candidature est retenue vous disposerez d'un bel outil de communication pour susciter l'adhésion et la fidélisation autour du projet de votre club, ne vous privez pas d'en tirer profit.

Excellente fin de saison sportive

**Sébastien Gonçalves-Martins, Président de la Ligue île de France de Volley**

## □ Préambule

- Un GSA pourra postuler pour organiser une phase finale du championnat pour une ou plusieurs catégories.
- Dans le cas d'une candidature pour deux genres, le trajet entre les deux salles doit se faire à pied en moins de 10 minutes.
- Les salles doivent être disponibles à partir de 13h00 pour le samedi et à partir de 9h00 pour le dimanche.
- **6 équipes qualifiées dans chaque catégorie pour les finales du championnat régional « ARGENT ».**
- **12 équipes qualifiées dans chaque catégorie pour les finales du championnat régional « OR ».**

## A la charge de l'organisateur

### ❖ Plateaux de Jeu

#### ❑ Pour chaque salle :

- ✓ Plafond à 7 mètres minimum,
- ✓ 2 terrains règlementaires pour les finales du championnat régional « ARGENT »,
- ✓ 4 terrains règlementaires pour les finales du championnat régional « OR »,
- ✓ 2 vestiaires par salle minimum pour les équipes et un vestiaire pour les arbitres,
- ✓ Un lieu réservé à la Commission Régionale Sportive avec une table, trois chaises et une prise de courant,
- ✓ Une toise,
- ✓ Un manomètre et un gonfleur pour les ballons,
- ✓ Un podium (chaise d'arbitre),
- ✓ Un podium (remise de récompenses) et un speaker avec une sono,
- ✓ Chaque participant devra venir avec sa gourde ou contenant personnel.  
L'organisateur devra fournir un accès à l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

#### ❑ Pour chaque terrain :

- ✓ Un jeu d'antennes,
- ✓ Une table de marque pouvant accueillir 2 personnes,
- ✓ Une tablette électronique (FDME),
- ✓ Un scoreur manuel,
- ✓ 10 ballons pour le 4X4 et 12 ballons pour le 6X6,
- ✓ 2 chaises et 2 bancs pour les équipes.

## À la charge de l'organisateur

### ❖ Le GSA organisateur, devra pourvoir aux personnes suivantes :

- Un responsable général qui sera le correspondant auprès de la commission régionale sportive et de l'arbitrage, et chargé des récompenses avec les représentants de la ligue.
- Un responsable plateau ( En cas de candidature pour 2 genres : dans chaque salle disposant de 2 terrains, il y aura un responsable plateau, qui sera chargé notamment des ballons, du matériel et du fonctionnement des locaux).
- Un ( e ) licencié ( e ) pour tenir le tableau de score sur chaque terrain.
- Un référent communication.
- Mise à disposition d'un photographe (ou d'une personne) qui prendra des photos et/ou vidéos lors de l'événement.

## À la charge de l'organisateur

### ❖ **Éléments de communication / Photos / Vidéos**

- ❑ Choisir un(e) référent(e) communication bénévole pour assurer le suivi de l'événement auprès de la Ligue (partage des photos et des vidéos, responsable du matériel de la Ligue...),
- ❑ Identifier la Ligue Île-de-France dans toutes les communications digitales faites pour l'événement.
- ❑ L'organisateur s'engage à prendre des photos et/ou vidéos lors de l'événement :

Les photos concernent :

- ✓ Chaque équipe participante,
- ✓ La cérémonie de remise des récompenses : chacune des équipes médaillées.
- ✓ Les arbitres (photo de groupe),
- ✓ Les actions de matchs, ambiance dans la salle, etc.

## À la charge de l'organisateur

### ❖ Cérémonie de remise des récompenses

- ❑ La mise à disposition d'un podium pour la cérémonie de remise des récompenses est obligatoire comme stipulé dans le présent document (Page 3).
- ❑ Toutes les équipes participantes sont invitées à la cérémonie de remise de récompenses. En cas d'absence, l'amende adoptée en AG sera appliquée.
- ❑ Le club organisateur prévoit une cérémonie assez courte avec dans la mesure du possible un défilé des équipes devant le podium pour permettre la prise des photos. Une ambiance musicale festive et une sonorisation permettant l'intervention d'un speaker.
- ❑ La remise de récompenses peut permettre aux personnalités invitées par le club d'y être associés (maire, élu local, président club omnisport, sportif connu...etc.).
- ❑ Nota bene : les cérémonies de clôture sont de moments forts dans l'expérience de nos jeunes volleyeurs, c'est pour cela qu'il est nécessaire de leur accorder de l'importance.

### ❖ Buvette

- ❑ Les GSA désignés par la CRS pour l'organisation des phases finales du championnat régional, pourront prévoir une buvette à leurs seuls bénéfices, celle-ci devra être mentionnée dans le dossier de candidature. Pour quelle soit intéressante pour un GSA, il est ainsi judicieux de promouvoir l'événement pour faire venir du public.

❖ **Établissement du dossier complet de candidature à transmettre à la CRS**

- ❑ Descriptif avec photos des installations sportives (plan, adresse...etc.).
- ❑ Organigramme des personnes impliquées dans l'organisation.

## **Participation de la Ligue île de France de Volley**

- ❑ La Ligue île de France de Volley apporte **une participation financière** à chaque GSA organisateur à hauteur de 250 euros par journée de compétition. Pour obtenir cette subvention, le club organisateur devra fournir la copie d'une facture d'achat de matériel, équipement, fournitures de l'année en cours d'un montant supérieur ou égal à la somme allouée.
- ❑ **La LIFvolley fournit à l'organisateur :**
  - ✓ Les visuels digitaux des finales.
  - ✓ Deux kakémonos « Finales du championnat » à installer dans le gymnase lors de l'événement (devront être restitués à la fin de la compétition).
  - ✓ Un Kakémono « Ligue île de France de Volley » à installer dans le gymnase lors de l'événement (devra être restitué être restitués à la fin de la compétition).

## Participation de la Ligue île de France de Volley

### ✓ Les récompenses :

- Médailles pour les 3 premiers (OR, ARGENT, BRONZE) :
  - M13 : 9 maxi par équipe,
  - M15 : 13 maxi par équipe.
- Trophée pour les 2 premiers,
- T-shirt offert à chaque joueur (se) :
  - M13 : 8 maxi par équipe + un polo pour l'entraîneur,
  - M15, M18 : 12 maxi par équipe + un polo pour l'entraîneur.
- Sac à dos pour l'équipe vainqueur du championnat :
  - M13 : 8 maxi + entraîneur,
  - M15 : 12 maxi + entraîneur.
- Un T-shirt pour chaque arbitre.
- Des t-shirts pour l'organisateur.



## Participation de la Ligue île de France de Volley

### ❑ Gestion Sportive:

Un membre de la commission régionale sportive prendra en charge l'organisation sportive et le déroulement des matches, le règlement sera communiqué avant les phases finales.





### ❑ Arbitrage:

La commission régionale d'arbitrage, prendra en charge la désignation des arbitres et/ou des candidats arbitres ainsi que des juges arbitres le cas échéant.

## Rétro Planning 2023 / 2024

- ❑ Date limite d'envoi des dossiers de candidatures pour les **finale**s du championnat régional « **OR** » **M15 : 24 avril 2024**  
Etudes et sélections par la CRS : **25 et 26 avril 2024**  
Attributions définitives par la Commission Régionale Sportive : **30 avril 2024**
- ❑ Date limite d'envoi des dossiers de candidatures pour les **finale**s du championnat régional « **ARGENT** » **M13 : 15 mai 2024**  
Etudes et sélections par la CRS : **16 mai 2024**  
Attributions définitives par la Commission Régionale Sportive : **17 mai 2024**
- ❑ Date limite d'envoi des dossiers de candidatures pour les **finale**s du championnat régional « **ARGENT** » **M15 : 27 mai 2024**  
Etudes et sélections par la CRS : **28 et 29 mai 2024**  
Attributions définitives par la Commission Régionale Sportive : **30 mai 2024**

## Contacts

- ❑ Pour toutes demandes relatives à l'organisation : **Tarek BOUGHERBAL**  
 **07 86 49 99 51**  **crs@volleyidf.org**
- ❑ Pour toutes demandes relatives à la communication : **Marion PAUZIER**  
 **07 67 91 52 92**  **com@volleyidf.org**

**FF**volley

Ligue Ile de France



[www.volleyidf.org](http://www.volleyidf.org)



[@ligueidfvolley](https://www.instagram.com/ligueidfvolley)



Ligue Île de France de Volley